

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/07/2021	5	1	300,00	DR. Abdessamad El Bahlouli Dermatologue Résid Yazid 1, 3 rue Alal Elfassi, Maya, Tétouan 0539 712870

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Chaaci Dr. H. El Chaaci Rue Egypt N°30. Hay Tétouan Lot. Souani Tétouan	25.07.22	T = 51.8.0.0 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on each side) and a coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, with arrows pointing up and down. The horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right, with arrows pointing left and right. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on each side being tooth 1, the second molar being tooth 2, and the third molar being tooth 3. The upper teeth are numbered 1 through 8 from left to right, and the lower teeth are numbered 8 through 1 from right to left.

[Création, remont, adjonction]
fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdennour El Bakali

ancien spécialiste au C.H.U de Rabat
Ancien Médecin des hopitaux U.
de Strasbourg - France

- Dermatologie
- Médecine Esthétique
- Chirurgie de peau
- Lasers



الدكتور عبد النور البقالى

طبيب اخصاصي سابقاً بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن سينا - الرباط

طبيب سابق بمستشفيات ستراسبورغ بفرنسا

- أمراض الجلد والشعر
- الجراحة الجلدية
- طب التجميل
- الليزر

25.07.2022

تطوان في

Mr MERRACHI Mohamed

199.00 X3 TERFINE 250 MG

1 comprime par jour, après le repas, pendant 3 mois. (3 btes de 28 cp)

= 597.00

2 LOCERYL 5 % vernis ongl médicamenteux : Fl/2,5ml+10spatules

321.00

1 application par semaine , pendant 3 mois.(bien limer l'ongle avant toute app

R = 918.00 DH à Renoel Valer

Pharmacie Chaaouch
Dr. Abdennour El Bakali
Rue Egypt N°30 Hay Moha
Lot Souani Tétouan
Dermatologue
Résid Yasmin A1, N°3 Rue Allal El Fassi,
Wilaya Tétouan
Tel: 05 39 71 28 70

3 moy

LOCERYL 5%
Vernis à ongles médicamenteux
Flacon de 2,5 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV:321,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1,27182 Bouskoura-Maroc

6 118001 070381

05 39 71 28 70

Résidence Yasmin A1 N°3, Rue Allal El Fassi, Wilaya Tétouan